

**PROCÈS-VERBAL**  
**COMMISSION DES ÉTUDES**  
**2014-2015**

**Réunion :** 167<sup>e</sup> réunion  
**Date :** Le jeudi 13 novembre 2014  
**Heure :** 13 h 30  
**Lieu :** D-113b

**PROJET****PRÉSENCES :****ADMINISTRATION**

Monsieur Michel Louis BEAUCHAMP  
Monsieur Yves NC NICOLL  
Monsieur Renaud THIBODEAU

**PERSONNEL ENSEIGNANT**

Monsieur Jean-Marie BERGERON  
Monsieur Alain BERNARD  
Monsieur Guy FERLAND  
Monsieur Étienne GENDRON  
Monsieur Sébastien GENDRON  
Madame Emmanuelle JALBERT  
Madame Émilie LEFEBVRE-BERTRAND  
Madame Doris LÉONARD  
Monsieur Denis PAQUIN  
Monsieur Patrice ROY  
Monsieur Fabien TORRES

**PERSONNEL PROFESSIONNEL**

Madame Sylvie MONASTESSE (substitut)  
Madame Isabelle PROULX  
Madame Linda PROULX

**PERSONNEL DE SOUTIEN**

Monsieur Alain BEAUCHAMP  
Monsieur Gabriel COUSINEAU

**ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

À venir  
À venir

**ABSENCES :****ADMINISTRATION****PERSONNEL ENSEIGNANT**

Madame Émilie LEFEBVRE  
Monsieur Wesley LORISTON  
Madame Isabelle PONTBRIAND

**PERSONNEL PROFESSIONNEL**

Madame Karine BONNEVILLE

**PERSONNEL DE SOUTIEN****ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

## **167.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

En l'absence de monsieur Beauchamp, M. Patrice Roy, vice-président de la commission des études, assume la présidence de l'assemblée et fait la lecture de l'ordre du jour.

### **Proposition 2014-2015 – 167.01**

M. Étienne Gendron, appuyé par M. Guy Ferland, propose :

« *L'adoption de l'ordre du jour, tel que proposé* ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

### **167.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **167.02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA 164<sup>E</sup> RÉUNION EXTRAORDINAIRE ET DE LA 165<sup>E</sup> RÉUNION (DOCUMENTS JOINTS)**

### **167.03 SUITES DES PROCÈS-VERBAUX DE LA 164<sup>E</sup> RÉUNION EXTRAORDINAIRE ET DE LA 165<sup>E</sup> RÉUNION**

### **167.04 DOSSIERS RELATIFS À LA COMMISSION DES ÉTUDES**

167.04.01

### **167.05 Dossiers relatifs au conseil d'administration**

167.05.01 Calendriers scolaires 2015-2016 et 2016-2017 : adoption des calendriers et documents associés (documents joints)

167.05.02 Document de cohérence du programme *Arts, lettres et communication* (documents joints)

167.05.03 Processus de correction des documents de cohérence (document joint)

167.05.04 Pertinence en *Soins infirmiers* (document à venir le lundi 10 novembre 2014)

### **167.06 Dossiers relatifs à la direction des études**

167.06.01

### **167.07 Dossiers d'information**

167.07.01

### **167.08 Questions diverses**

### **167.09 Levée de l'assemblée**

À son arrivée, M. Beauchamp fait l'annonce officielle d'une coupe budgétaire, s'appliquant à l'année courante, d'environ 400 000 \$ pour le Collège Lionel-Groulx.

**167.02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA 164<sup>E</sup> RÉUNION EXTRAORDINAIRE ET DE LA 165<sup>E</sup> RÉUNION**

**CONCERNANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA 164<sup>E</sup> RÉUNION EXTRAORDINAIRE :**

**Proposition 2014-2015 – 167.02**

M<sup>me</sup> Linda Proulx, appuyée par M. Étienne Gendron, propose :

**« L'adoption du procès-verbal de la 164<sup>e</sup> réunion extraordinaire, tel que présenté ».**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CONCERNANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA 165<sup>E</sup> RÉUNION :**

❖ Les corrections suivantes sont demandées :

- Page 5 : Pour information, M<sup>me</sup> Émilie Lefebvre-Bertrand est en congé de maternité. M<sup>me</sup> Doris Léonard sera membre du comité du calendrier scolaire, même s'il y a déjà trois membres.

**Proposition 2014-2015 – 167.02**

M. Patrice Roy, appuyé par M. Guy Ferland, propose :

**« L'adoption du procès-verbal de la 165<sup>e</sup> réunion, tel que modifié ».**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**167.03 SUITES AUX PROCÈS-VERBAUX DE LA 163<sup>E</sup> RÉUNION, DE LA 164<sup>E</sup> RÉUNION EXTRAORDINAIRE ET DE LA 165<sup>E</sup> RÉUNION**

**CONCERNANT LA 163<sup>E</sup> RÉUNION :**

**163.05.02 Rapport annuel du comité de suivi du PIRD**

*Monsieur Beauchamp indique que les travaux se poursuivent.*

*M. Thibodeau informe que les données sur la réussite seront bientôt disponibles sur le SIPEL (Système d'information sur les programmes d'études de Lionel-Groulx).*

**CONCERNANT LA 164<sup>E</sup> RÉUNION EXTRAORDINAIRE :**

**164.01 Consultation sur le profil souhaité pour la future directrice ou le futur directeur des études**

*Monsieur Beauchamp indique que, d'ici deux semaines, nous devrions être fixés concernant l'embauche du directeur ou de la directrice des études. De fait, tout se déroule bien. Il prévoit l'entrée en fonction au début de la session d'hiver.*

*M. Beauchamp remet séance tenante le document « Profil du poste à la Direction des études : commentaires des instances », tel qu'il a été soumis aux membres du conseil d'administration. Il remercie, au nom du conseil d'administration, les membres de la commission des études pour la qualité de leur contribution.*

**CONCERNANT LA 165<sup>E</sup> RÉUNION :**

**165.04.05 Constitution des sous-comités de la commission des études**

**Comité de valorisation :**

*Page 7 : le comité de valorisation de la langue française est en voie de création. Nous préparons déjà la première rencontre.*

**167.04 DOSSIERS RELATIFS À LA COMMISSION DES ÉTUDES**

Aucun point n'a été abordé.

**167.05 DOSSIERS RELATIFS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**167.05.01 Calendriers scolaires 2015-2016 et 2016-2017 : adoption des calendriers et documents associés**

M. Beauchamp rappelle que nous adopterons le calendrier scolaire pour les deux prochaines années. Nous avons expérimenté une nouvelle façon de travailler pour l'élaboration des calendriers, utilisant une consultation électronique, de manière à réduire le temps nécessaire à leur adoption.

M. Alain Girard, responsable du comité, mentionne qu'il a reçu une demande de modification provenant du département de français qui ne touche que les calendriers scolaires des sessions d'hiver 2016 et 2017.

Un membre rappelle que les aides pédagogiques individuels (API) considèrent comme minimaux les 15 jours d'intersessions.

Lors de discussions passées, l'ajout de certains événements au calendrier scolaire avait été suggéré. M. Alain Girard recommande de conserver notre calendrier scolaire dans sa forme habituelle et d'en produire un autre avec les dates des événements importants. Un membre manifeste son intérêt pour deux calendriers, un officiel et un avec les principales activités.

**Proposition 2014-2015 – 167.05.01**

M<sup>me</sup> Linda Proulx, appuyée par M. Jean-Marie Bergeron, propose :

**« L'adoption des calendriers scolaires 2015-2016 et 2016-2017, tels que modifiés ».**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**167.05.02 Document de cohérence du programme *Arts, lettres et communication***

M. Benoît Archambault remercie les membres de la commission des études de l'accueillir. Il indique que le ministère a révisé de façon majeure le programme. L'élaboration de cette nouvelle mouture du programme a été exigeante, car chaque profil a nécessité une discussion particulière. Les travaux ont commencé en janvier 2013. Toutes les parties concernées ont été consultées. Il rappelle également les balises de la Direction des études concernant le respect des programmes souches et le maintien des quatre profils.

M<sup>me</sup> Linda Proulx présente le document de cohérence du programme *Arts, lettres et communication*. D'entrée de jeu, elle remercie MM. Pierre W Fontaine et Éric St-Jean pour leur contribution à l'écriture des compétences au ministère. M<sup>me</sup> Annie Bellerose, enseignante du département de théâtre, explique le profil « jeu et création théâtrale ». M<sup>me</sup> Julie Brunet, coordonnatrice de programme du département de français, fait état du profil « littérature ». M. Pascal Gemme, coordonnateur de programme du département de français, commente le profil « cinéma et communication ». M. Robin Dick, enseignant du département des langues modernes, présente le profil « langue ».

Des membres s'interrogent concernant l'absence de cours de littérature dans l'option langue, la réduction de la charge de travail des étudiants en première session et l'élimination d'un cours de méthodologie. MM. Beauchamp et Archambault, M<sup>me</sup> Proulx ainsi que les coordonnatrices et les coordonnateurs des différents profils reçoivent les commentaires et répondent aux questions des membres.

M. Patrice Roy quitte à 15 h 14.

On s'inquiète de la lourdeur du processus pour les enseignants. M. Beauchamp rappelle que la population n'est pas suffisamment sensibilisée au poids de la tâche des enseignants.

M<sup>mes</sup> Linda Proulx, Claire Lefebvre, Julie Cauchy (représentante pour la réussite) et Esther Gallego ainsi que toutes les autres personnes qui ont travaillé ce projet sont remerciées pour leur implication dans ce dossier.

#### **Proposition 2014-2015 – 167.05.02**

M. Étienne Gendron, appuyé par M. Jean-Marie Bergeron, propose :

**« L'adoption du document de cohérence du programme *Arts, lettres et communication*, tel que présenté ».**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **167.05.03      Processus de correction des documents de cohérence**

M. Renaud Thibodeau rappelle qu'au moment de l'adoption du plan de travail de la commission des études, le projet de créer un processus de corrections mineures des documents de cohérence avait été convenu. M. Beauchamp ajoute que nous voulons mettre en place un processus simple et rapide qui prend en compte, au besoin, les exceptions. M. Renaud Thibodeau présente le document.

On demande pourquoi le projet prévoit de faire des changements uniquement une fois par année. M<sup>me</sup> Linda Proulx explique qu'il y a la date butoir du 1<sup>er</sup> mars, date à respecter si on veut implanter des modifications de grille qui entreraient en vigueur à la session d'Automne suivante. De plus, on explique que puisque le processus est le même que dans le cas des modifications à la cohérence, c'est un processus qui demande une planification dans le temps, et d'avoir un moment butoir éviterait à la CÉ d'être constamment sollicité par des demandes de correction.

### **Proposition 2014-2015 – 167.05.03**

M. Sébastien Gendron, appuyé par M. Étienne Gendron, propose :

**« L'adoption du processus de correction des documents de cohérence, tel que présenté ».**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **167.05.04 Pertinence en Soins infirmiers**

M<sup>me</sup> Lucia Lepage fait la distribution de l'état de la question modifié.

Elle présente un bref historique et le situe par rapport au plan stratégique. Elle rappelle les besoins exprimés par le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) Thérèse-de-Blainville. Malgré le nombre de nos finissants, il continuera à y avoir une pénurie. Le Collège est autorisé à admettre une cohorte de deux groupes de 30 étudiants.

M<sup>me</sup> Ghislaine Laurin présente le document de pertinence qui est une adaptation des trois demandes qui ont été faites au ministère. Une correction doit être apportée :

- À la page 6, « 15 avril 2011 », plutôt que « 15 avril dernier ».

En réponse à des questions, on mentionne que, après créé les conditions gagnantes avec cette cohorte de 60 étudiants, l'option d'augmenter le nombre d'inscrits dans ce programme existe. Le programme sera installé au Pavillon d'ordinique (des travaux de construction à l'intérieur seront nécessaires) et nécessitera d'utiliser les laboratoires de biologie. Quant à l'impact sur la formation générale, elle devrait être limitée. On ne connaît actuellement que de façon approximative ce que seront nos besoins en enseignantes et enseignants. Le document de cohérence sera mis en chantier aussitôt que le Collège aura engagé une ou un spécialiste de contenu, ce qui est imminent; le document de cohérence devrait être prêt à l'automne 2015.

On demande pourquoi la Table interordres des Laurentides avait retiré son appui au projet d'implanter le programme *Soins infirmiers* au Collège Lionel-Groulx. M. Beauchamp explique que les commissions scolaires ainsi que le Cégep de Saint-Jérôme avaient des craintes. Par contre, ce n'est pas le Collège qui a demandé l'autorisation de donner le programme, mais bien le conseil d'administration du CSSS Thérèse-de-Blainville.

#### **Projet de résolution :**

**ATTENDU** la démarche faite par le président du conseil d'administration du CSSS Thérèse-De Blainville à l'effet de développer le programme *Soins infirmiers* au Collège ainsi que les appuis reçus des milieux municipal et de la santé et des services sociaux des Basses-Laurentides;

**ATTENDU** l'intention du Collège de développer des nouveaux programmes dans le secteur de la santé tel qu'en font foi la carte de développement des programmes d'études du Collège et le *Plan de rapprochement de la formation professionnelle et techniques des Laurentides*;

**ATTENDU** les besoins démontrés de personnel en soins infirmiers dans la région des Laurentides;

**ATTENDU** l'obtention de l'autorisation permanente que le ministre Yves Bolduc a accordée au Collège, le 8 juillet 2014;

**ATTENDU** l'intérêt éducatif du programme *Soins infirmiers*;

**ATTENDU** l'importance de maintenir le DEC en *Soins infirmiers* afin de continuer à rendre la profession accessible;

**ATTENDU** l'importance pour une société de protéger un système de santé publique de bonne qualité;

**Proposition 2014-2015 – 167.05.04**

M. Sébastien Gendron, appuyé par M. Guy Ferland, propose :

**« L'adoption du document de pertinence en *Soins infirmiers*, tel que modifié ».**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**167.06 DOSSIERS RELATIFS À LA DIRECTION DES ÉTUDES**

Aucun point n'a été abordé.

**167.07 DOSSIERS D'INFORMATION**

Aucun point n'a été abordé.

**167.08 QUESTIONS DIVERSES**

Aucun point n'a été abordé.

**167.09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

M<sup>me</sup> Linda Proulx propose la levée de l'assemblée à 16 h 40.



Renaud Thibodeau, secrétaire  
Commission des études